

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

pour réussir le XXI<sup>e</sup> siècle



« Les collectivités locales seront les acteurs majeurs de cette mutation. »

La lutte contre le changement climatique et la raréfaction des ressources, par la nécessité d'impliquer tous les acteurs de la société, rend nécessaire une avancée démocratique. »



## Conférence - Débat avec **PIERRE RADANNE**

ancien président de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie  
Expert international pour les questions d'énergie

**Vendredi 31 mai 2013 à 20h**



**Salle Les Garages**  
20, rue des Imbergères  
92330 Sceaux



# COMMENT RÉUSSIR LE 21<sup>E</sup> SIÈCLE, EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE ?

Il n'y a plus de doute sur les impasses auxquelles nous allons être confrontés rapidement dans le domaine de l'énergie. Nous allons devoir changer de modèle de développement, apprendre à optimiser l'utilisation des ressources naturelles et renouer avec l'infini des relations humaines.

Ces (r)-évolutions ne pourront avoir lieu que dans un cadre démocratique, si les citoyens se saisissent et sont saisis des choix qui sont devant nous.

Si chacun est informé de façon précise, alors les choix libres et éclairés pourront s'imposer à tous.

Chacun doit être acteur de son avenir...

## PIERRE RADANNE

Conscient très tôt de l'évolution des questions énergétiques face aux défis écologiques, son expertise le mène au cabinet de Dominique Voynet au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Actif dans les négociations internationales, il suit depuis le début les conférences. Il participe activement à la création du régime international de protection du climat en 1997 comme l'un des meneurs de l'équipe qui conduit la France à la ratification du Protocole de Kyoto. Il devient président de l'ADEME de 1998 à 2003.

Puis, il conduit ensuite une étude de prospective long terme. Cette mission de 2 ans aboutit à réalisation des scénarios dits « Facteur 4 » sur lesquels s'appuieront la loi établissant l'engagement de division par 4 des émissions de gaz à effet de serre en France.

Il fonde en 2004 Futur Facteur 4, qui se spécialise sur les questions de politiques énergétiques, offre une expertise technique et politique aux collectivités territoriales, et aux grandes entreprises privées désireuses d'adapter leur stratégie au nouveau défi climatique.